



Rencontres CHU de Nancy & Associations partenaires 2011 Atelier n° 3 – Assistantes sociales au CHU : quel est leur rôle ?

Avec les interventions des professionnels du CHU de Nancy

- Alain BOUCHARD, service Social
- Françoise LAPERDRIX, assistante sociale
- Carine LIST, assistante sociale

Les 34 assistantes sociales du CHU de Nancy sont fédérées par le service social de l'établissement et 4 secrétariats différents leurs sont dédiés car elles-mêmes se déplacent beaucoup sur les sites pour aller à la rencontre des patients*.

Leur mission consiste à « articuler entre eux, le projet de soin du patient et le projet de vie de la personne ». En clair, il s'agit de prendre en compte l'environnement global du patient pour lui assurer un accès aux soins équitables et une sortie de l'établissement la plus confortable possible. Elles conseillent, orientent, soutiennent les patients et leurs proches et informent les services qui les accueillent. Elles organisent les retours à domicile, les orientations en SSSR (services de convalescence, de rééducation ou de soins palliatifs) ou établissements d'hébergement (notamment les EHPAD), vérifient l'accès aux droits des patients et l'application de la protection des majeurs, des personnes vulnérables et des mineurs. Elles suivent les patients sur le long terme étant entendu que le temps de séjour à l'hôpital influe beaucoup sur les possibilités d'action.

Leur efficacité repose sur une excellente connaissance des milieux de santé, des professionnels du secteur, des établissements sanitaires et médico-sociaux et des partenaires institutionnels. Ainsi comme le CHU de Nancy draine des patients de tout le Grand Est, les assistantes sociales interviennent sur l'ensemble de ce territoire.

Pour garder le contact avec tous ces interlocuteurs et mieux adapter les réponses aux besoins, le service social du CHU lorrain organise régulièrement des rencontres avec ses partenaires. Depuis peu, des assistantes sociales de l'établissement participent à la commission d'attribution de l'aide aux personnes âgées du Conseil général de Meurthe-et-Moselle où leur témoignage sur certaine situation individuelle est précieux.

Les assistantes sociales hospitalières et les associations de patients ont besoin mutuellement les unes des autres. Les premières par leur expérience in situ qui en fait des sources d'informations très au fait, les secondes par leur connaissance du terrain et le vécu de leurs publics diversifiés.

Il faudrait à court terme réfléchir et réaliser des supports de communication (plaquettes, etc.) qu'elles pourraient partager afin de fluidifier cette circulation de renseignements (centre de documentation virtuel). Si les associations réclament que le patient puisse être pris en charge par une équipe pluridisciplinaire dès son arrivée à l'hôpital, le travail des assistantes sociales serait rendu plus efficace si les familles anticipaient plus l'hospitalisation. Aujourd'hui l'assistante sociale hospitalière doit faire vite et bien. Complémentaires des soignants, elles sont des expertes de la précarité au sens global du terme, précarité sociale mais aussi humaine et sont des partenaires sur lesquelles les associations peuvent s'appuyer.

- Brabois adultes, sec. Assistantes sociales : 03 83 15 42 32
- Brabois enfants, sec. Assistantes sociales : 03 83 15 48 13
- Bâtiment des spécialités médicales Philippe Canton, sec. Assistantes sociales : 03 83 15 70 32
- Hôpital Central, sec. Assistantes sociales : 03 83 85 22 40 et 03 83 85 22 39